



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lois de règlement

Question écrite n° 127248

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement, sur la proposition de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale dans le rapport n° 3544 sur le projet de loi (n° 3507) de règlement des comptes et rapport de gestion pour l'année 2010. Une des propositions de la commission pour le rapport « Remboursements et dégrèvements » est la suivante : en matière de dégrèvements de contribution économique territoriale, définir deux nouveaux objectifs - soutien à l'industrie, protection des petites et moyennes entreprises - dont l'atteinte serait mesurée par la part de l'industrie et celle des petites et moyennes entreprises dans le produit total de contribution économique territoriale. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître comment le ministère prévoit de mettre en oeuvre cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127248

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2012, page 868

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)